



Syndicat National des Cadres Navigants de la Marine Marchande - CFE-CGC Officiers

Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres

59/63 rue du Rocher 75008 Paris

Tel : 07 61 96 71 61

Contact: secretariat@sncnmm.org

Web: <http://sncnmm.org/>

Réseaux sociaux: <https://www.facebook.com/sncnmm.org/> / <https://twitter.com/CGCmarine>

CFE-CGC MARINE

COMMUNICATION PRESSE – 07 février 2017

Dialogue social en berne chez VSHIPS FRANCE SAS ...

La CFE-CGC MARINE a été alertée de l'envoi par le Président de VSHIPS FRANCE SAS, de courriers individuels en date du 25 janvier demandant aux officiers employés en CDI de valider par signature des modifications à la baisse de leurs conditions contractuelles.

Démarche confirmée par le journal professionnel « Le Marin » le 06 février avec les détails des efforts demandés mais sans précision sur la forme inacceptable choisie par VSHIPS FRANCE SAS.

Pour nos adhérents concernés et l'ensemble des officiers de VSHIPS FRANCE SAS mais aussi pour l'avenir du dialogue social dans notre branche maritime, nous souhaitons donc compléter l'information pour alerter la communauté maritime sur cet écart grave au droit social au sein d'un armement Français.

Au-delà de la demande d'efforts de compétitivité demandée par cette société Nantaise à ses salariés, la CFE-CGC MARINE condamne avec la plus grande fermeté la méthode choisie par VSHIPS FRANCE SAS en mépris de toute considération de la réglementation sociale en vigueur.

Nous rappelons en effet que le calendrier légal de dénonciation d'accords donne trois mois pour l'information des personnels puis 12 mois pour renégocier de nouvelles dispositions collectives. Par ailleurs, à défaut de représentant du personnel, la dénonciation d'accord implique l'organisation préalable d'élections professionnelles dans l'entreprise.

Enfin, le document à remplir et signer ne saurait être considéré comme un avenant contractuel en bonne et due forme.

Cette démarche n'est que le dernier acte d'une dérive existante depuis plusieurs mois. Nous avons pu constater une véritable campagne de dénigrement interne avec comme cible les conditions d'emplois des officiers français et des incitations directes de l'employeur pour voir ses officiers quitter le navire VSHIPS FRANCE SAS...

Nous allons donc très rapidement rappeler à la raison les responsables de cette société d'armement et prévenir la DIRECCTE « Pays de Loire », pour que soit organisé au plus vite un cadre de négociation officiel n'exposant pas les officiers individuellement. Nous informerons aussi le Ministère des Transports et l'organisation « Armateurs de France » de cette situation qui menace un peu plus la qualité du dialogue social au moment même où nos objectifs et travaux convergent pour établir une stratégie maritime forte sur l'ensemble des filières avec le développement d'emplois de navigants français et communautaires sur un modèle social de qualité.

Pierre Maupoint de Vandeuil

Président du SNCNMM - CFECGC Marine

Patrice Le Vigouroux

Secrétaire Général du SNCNMM – CFECGC Marine